

Consignes sanitaires appliquées au temple
Suite aux décrets 2020-618 et 2020-548 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Décret 2020-618 article 1-III. **Toute personne de 11 ans ou plus doit porter un masque de protection.**

Pour assurer la distanciation entre les personnes

Dans les escaliers pour accéder au temple, respectez une distance d'au moins d'1 m
Saluez-vous sans vous serrer la main, sans embrassade

L'entrée se fait comme d'habitude par la porte OUEST

Dans le temple, un sens unique de circulation signalé par des flèches sur le sol est établi de la porte Ouest vers le mur où se trouve la croix.

Accéder aux bancs par l'allée centrale directement sans former de groupe. Les bancs sont disposés de façon particulière : 1 sur 2 est accessible. Merci de respecter cette disposition. Les cantiques matérialisent des places espacées d'au moins 1 m où vous pouvez vous asseoir. Ainsi, sur chaque banc, se trouveront 3 personnes, sauf membres de la même cellule familiale qui peuvent s'asseoir les uns à côté des autres.

Le temple ainsi disposé a une jauge de 35 personnes pour 150 m².

La sortie se fera en se dirigeant vers la porte EST en respectant la distanciation physique.

Application des gestes barrières

A l'entrée du temple, une personne désignée propose de la lotion désinfectante pour les mains. Un flacon est aussi à disposition à la sortie.

Pour l'emploi des cantiques, étant donné que le COVID ne survit qu'environ 24 heures sur une surface papier/carton, ceux-ci ne représentent pas de danger, les cantiques n'étant pas utilisés durant 6 jours.

Des lingettes désinfectantes sont à disposition notamment pour les casques audio.

Liturgie de la Sainte-cène

Décret 2020-618 article 1-III. Le masque peut être momentanément retiré.

Sur la table de communion, sont disposés comme d'habitude les 2 coupes de vin et l'assiette avec le pain

Pour respecter les règles sanitaires durant l'épidémie de COVID,

- Chaque participant à la Ste Cène apporte un morceau de pain à titre individuel
- Chaque participant apporte un verre individuel (type verre à liqueur)

Sur invitation de l'officiant, les participants se mettent autour du temple en respectant une distance d'au moins d'1 m entre eux (passer du banc vers la périphérie du temple)

Un servant portant un masque sert le vin dans chaque verre individuel.

Collecte

Pour compter la collecte, 2 personnes sont présentes mais une seule personne manipule l'argent. Des gants et lotion désinfectante pour les mains sont à sa disposition.

Le président, Jean-Pierre Nicoli.

